Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 108 (1963)

Heft: 12

Artikel: Mes mémoires

Autor: Masson, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343177

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce n'est certes pas une raison de désespérer de l'avenir des peuples, mais il n'était sans doute pas inutile de préciser les servitudes qui pèsent encore sur le monde. Comme dit un proverbe arabe: « Ceux qui ne se souviennent pas du passé, sont condamnés à le revivre ».

Rédaction: R. M.

Mes Mémoires 1

Le grand écrivain qu'est Gonzague de Reynold a fait paraître, il y a quelques mois, le tome III de ses *Mémoires*. Le premier volume de cette imposante trilogie nous raconte son enfance, sa vie familiale, le milieu fribourgeois de sa jeunesse. Et déjà se dégage, en se précisant, sa vocation d'historien et de poète. Il y peint la fresque colorée des soldats suisses au service des rois de France, la Révolution française, le 10 août, l'invasion de 1798 et ses conséquences, retrace l'histoire de la Suisse, de 1830 à 1848, la guerre du Sonderbund, événements auxquels son esprit original, sa plume alerte et une riche documentation inédite donnent un relief particulier.

Le deuxième volume nous fait assister à l'évolution de sa formation intellectuelle: il nous parle des maîtres qui ont dirigé ses études et orienté ses recherches à Paris et Fribourg-en-Brisgau, de ses premiers essais, de ses débuts dans la carrière d'écrivain. Et, enfin, de la découverte qu'il fait, par ses voyages, d'un monde à la mesure de sa soif de connaissance et de culture. On le voit prendre conscience de sa personnalité et de ce qu'on peut bien appeler sa mission.

Ces brèves notations ne sauraient résumer la valeur de deux ouvrages dont il est du reste malaisé de faire la synthèse tant sont abondants et variés les souvenirs évoqués, fréquemment illustrés de pittoresques anecdotes. Aussi bien, ne s'agit-il pas ici d'un traité d'histoire, mais plus humainement d'une vie toute entière consacrée à un idéal. Cependant, le peu que nous venons de rappeler peut nous servir d'introduction.

* * *

¹ Mes Mémoires (tome III) par Gonzague de Reynold. Editions Générales, Genève.

Et nous voici en face de ce troisième volume dont nous nous sommes promis de dire quelques mots à nos lecteurs. Cinq grands thèmes en déterminent l'ordonnance et le développement: De la littérature à l'action — Action nationale — Action internationale — Il faut traverser les temps — Achèvement et conclusions.

Si l'auteur se complaît dans cette bibliothèque richement ornée de son château de Cressier-près-Morat où l'histoire et la littérature sont à portée de sa main, les fenêtres de ce sanctuaire de la pensée sont largement ouvertes sur le monde. Mais ce monde, en ce début du XXe siècle, ne sollicite plus de lui la simple découverte des sombres beautés de la Norvège, de l'âme germanique des « Niebelungen » ou des doux paysages de l'Italie. Il ne prend plus le bâton du pèlerin à la recherche d'horizons nouveaux et d'émotions poètiques. Il se jette avec ferveur et enthousiasme dans l'impitoyable réalité des faits. Sa vaste culture, ses talents d'écrivain et de conférencier, il les met au service de son pays puis, élargissant le champ de son action, il se tourne vers l'Europe dont l'union morale et spirituelle lui apparaît comme la seule garantie de son rayonnement et aussi du maintien de la paix. Dès lors, sa démarche intellectuelle n'a plus rien de livresque; le long cheminement de la méditation l'a amené au contact des hommes, de leurs joies et de leurs peines.

Son œuvre littéraire ferait, à elle seule, éclater un prospectus de librairie tant elle est féconde, riche et diverse. Un de ses premiers ouvrages, qui révèle sa nostalgie de la terre natale — Fribourg et le haut plateau de Cressier — s'appelle Au pays des aïeux. Il attire l'attention et la sympathie sur le jeune écrivain. Rentré à Genève, on lui demande de collaborer à la « Voile latine », revue qui cherche à rénover la littérature romande. Il y connaît C. F. Ramuz, Adrien Bovy, Alexandre Cingria, Daniel Baud-Bovy, puis Robert de Traz (auteur de l'inoubliable Homme dans le rang) qui deviennent ses amis. « Les Feuillets » remplacent la « Voile latine ». De

Reynold y écrit ainsi que dans «La Semaine littéraire » et donne de nombreuses conférences sur la Suisse, sa structure historique, sa raison d'être. C'est aussi l'apparition des Bannières flammées, que traverse un souffle de l'époque héroïque, mais non moins du temps présent, car nous sommes en août 1914 et l'un de ses poèmes les plus émouvants: Le cortège, évoque le passage des troupes de la 1re Division à Fribourg, en marche vers la frontière du Jura. Il se trouve qu'à cette date nous étions dans les rangs du bataillon de fusiliers 7 et nous n'avons pas oublié l'impressionnant spectacle de la communion du peuple fribourgeois et de l'armée. Il y a dans ce récit, dont les strophes scandent la lourde démarche du fantassin une puissance d'évocation et une inspiration patriotique qui font de Reynold le chantre du soldat suisse. Le cortège, Paul Carry, l'éminent avocat et juriste genevois, le très cher et fidèle camarade de notre école d'officiers de 1915, le coryphée de la « Gloire qui chante », le déclamera souvent devant des auditeurs enthousiastes et nous l'entendons encore, l'année dernière à Cartigny, le relire de sa voix cristaline, à ses vieux frères d'arme. Certes, ces souvenirs remontent à un demi-siècle, mais il n'est pas inutile de les rappeler à nos jeunes officiers.

C'est que Gonzague de Reynold est aussi un soldat dans l'âme qui n'a jamais dissocié dans son œuvre l'armée de la nation. Et c'est bien parce que plusieurs pages de ce dernier volume de ses mémoires peuvent intéresser nos camarades que nous donnons à cette simple notice bibliographique l'ampleur que mérite ce livre de bonne foi. Relevons en passant, et non sans quelque fierté, qu'il collabora souvent, avec ses amis Alexandre Cingria, Charles Gos, Robert de Traz et Paul de Vallière à la «Revue militaire suisse» et ce témoignage d'intérêt autant que d'estime nous demeure précieux.

* * *

Au début de la guerre 14/18, le caporal C. F. Ramuz et Gonzague de Reynold font des reportages pour « La Semaine

littéraire ». Ils sont reçus à Delémont par le commandant du 1er corps d'armée Audéoud avec sympathie. Ramuz retrouve, entre autres, des landsturmiens vaudois et ce sont naturellement des descriptions épiques! Mais le général Wille, qui connaît l'œuvre et la valeur de Reynold, ne tarde pas à l'appeler à Berne où il l'attache à son état-major. Le moral de l'armée — inactive dans ses positions-frontière et souvent désœuvrée à l'arrière — est en voie de fléchissement. Le peuple suisse ne perçoit pas le danger qui pourrait nous entraîner dans la guerre et dès lors ne comprend pas la nécessité de ces longues et fréquentes périodes sous les armes. A ce malaise s'ajoute une crise de conscience qui sépare les Suisses alémaniques, dont les sympathies vont à l'Allemagne des Romands qui prennent le parti de la France. Sur le plan intellectuel et sentimental, un fossé sépare le pays. Vers la fin de la guerre, des troubles révolutionnaires, suscités par des adeptes de Moscou perturbent la vie de la nation et exigent même l'intervention de l'armée.

S'agissant tout d'abord du moral de la troupe, de Reynold s'attache avec passion à ce nécessaire redressement. Il crée, à Berne, le «Bureau des conférences» de l'étatmajor de l'armée, véritable centre d'éducation nationale où des officiers suivent des cours spéciaux. Puis, entouré de cette équipe de missionnaires, il parcourt le pays, va porter la bonne parole dans les cantonnements. Certes, le soldat n'aime en général ni les discours ni les théories, mais on écoute les leçons du passé données avec tant de foi patriotique. A l'intérieur, il rallie les membres de la « Nouvelle Société Helvétique », dont il est l'un des fondateurs et dont l'objectif est l'union de tous les Suisses sous le même drapeau. Ce sera son action nationale sur le plan civique. Le rayonnement de cette société, il l'étendra plus tard, après la guerre, aux colonies suisses à l'étranger, cherchant à les rattacher plus étroitement à la mère-patrie.

Un chapitre haut en couleurs est consacré à « Mon ami le général U. Wille » dont il dit très justement que les méri-

tes ont été trop méconnus, notamment en Suisse romande. Apparaît aussi la grande et belle figure du colonel cdt. de corps Th. Sprecher von Bernegg, chef d'état-major de l'armée, drapé dans son impassible silence, mais infatigable artisan de notre défense nationale. Nous avons relu avec curiosité les pages où l'auteur évoque ce qu'on a appelé «l'affaire des colonels », ces deux officiers qui avaient « échangé » des informations avec l'attaché militaire autrichien. (Réd.: on sait qu'avec la choucroute bernoise, le fendant valaisan, la fondue neuchâteloise et le saucisson de Payerne, les «affaires de colonels » sont des spécialités typiquement suisses, réservées à la consommation intérieure parce qu'elles couvrent à peine nos besoins vitaux). De Reynold nous restitue cette sombre histoire avec beaucoup de sang-froid et Il nous précise, à notre étonnement d'objectivité. nous ignorions ce détail, que le chef de l'état-major général avait interdit à ses officiers d'avoir des contacts personnels avec les attachés militaires étrangers. Il faut croire que les usages changent puisque, de 39 à 45, si nous sommes bien informés, ces illustres personnages relevaient directement notre service de renseignements qui les de rencontrait fréquemment et auxquels le général Guisan offrait assez souvent le verre de l'amitié, du Pully de la bonne année, bien entendu. Au demeurant, une telle « subordination » des attachés militaires est appliquée dans tous les pays civilisés. On ne saurait décemment demander à ces officiers étrangers d'aller soumettre leurs problèmes aux huissiers du Palais fédéral, qui n'ont du reste pas le même horaire de travail! Dans «l'affaire des colonels», des erreurs de principe furent sans doute commises, mais certains éléments de cette nébuleuse histoire nous demeurent obscurs. Quoi qu'il en soit, ces officiers furent punis. On les éloigna de leurs fonctions. Etait-ce équitable ou bien le terrible Clemenceau a-t-il eu raison de dire « que la justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique»? Mais ne nous égarons pas plus avant. Nous en sommes encore à notre illustre ami Gonzague de Reynold dont la souriante philosophie nous ramène dans le droit chemin.

Ce qu'il nomme ensuite « la crise de 1917 » s'applique à la situation stratégique franco-allemande de cette même année. La révolution soviétique provoquée par Lénine dès son arrivée à Moscou, après son paisible séjour sur les rives du lac de Zurich met fin, par le traité de Brest-Litovsk, à la guerre germano-russe. Les Allemands sont en mesure de ramener de nombreuses divisions derrière leur front ouest. Le haut commandement français s'inquiète de certaines concentrations de troupes en Bavière, ce qui pourrait déceler l'intention de Hindenburg, vu la cristallisation de son front en France, d'envelopper par le sud, à travers le Jura suisse, l'aile droite alliée de l'Alsace-Lorraine.

Le général Weygand, alors chef d'état-major de Foch, est chargé de prendre contact avec le commandement de notre armée en vue d'étudier les modalités d'une collaboration franco-suisse dans le cas d'une attaque allemande visant notre pays. Et puisqu'il s'agit d'une page importante de notre histoire militaire de 14-18 (1917 est la seule année, durant la première guerre mondiale où la Suisse ait couru un certain danger) nous ne résistons pas à la tentation de reproduire ici le savoureux et vivant récit que fait Weygand dans son livre *Idéal vécu* de son entrevue avec le colonel cdt. de corps von Sprecher dans la ville fédérale:

Pendant que mon chef (Foch, réd.) était en Italie, je fus envoyé en Suisse. L'idée d'une violation par les forces allemandes du territoire helvétique n'était plus écartée par le Département fédéral. Le général Morier (attaché militaire français à Berne, réd.) renouvela sa demande et le principe fut admis d'une conversation avec un représentant du commandement français.

Je reçus donc du commandant en chef mission de me rendre à Berne pour un entretien avec le chef d'état-major général de l'armée suisse. Je devais m'efforcer d'obtenir l'acceptation d'une étude en commun de mesures à prendre dans cette éventualité, et l'établissement d'un accord qui en consacrerait les résultats. Deux officiers du GQG me furent adjoints, le chef de bataillon Hellé du 3° bureau et le capitaine Guitry du service des chemins de fer. Berne était un centre où pullulaient des agents de toutes les nations; la plus grande prudence nous fut recommandée. En fait, dès notre arrivée, mystérieusement conduits à l'Ambassade de France, nous fûmes priés de n'en sortir que pour aller aux rendez-vous qui me seraient fixés. Aussi n'ai-je gardé de la capitale suisse aucun souvenir, à l'exception d'un petit crochet que je fis un jour pour voir au moins les ours que je trouvai encore plus enfermés que moi.

Les entretiens eurent lieu au domicile personnel du colonel commandant de corps von Sprecher. Le chef d'état-major général était originaire de la Suisse alémanique. C'était un homme d'une totale impartialité et d'une conscience rigide, ne connaissant que l'intérêt supérieur de la Suisse. Je fus introduit, ainsi que l'attaché militaire, un de mes officiers et le commandant Hellé, dans une pièce assez petite qui semblait être le bureau du colonel; exiguïté d'autant plus frappante que, lorsque le maître du lieu fit son entrée, nous dominant de sa haute taille, accentuée encore par une longue redingote militaire noire, il parut avoir rempli la salle d'un seul coup. Un visage mince, rasé, d'une expression sévère complétait l'ensemble d'une physionomie des plus austères.

Invité à lui exposer l'objet de ma visite, je lui donnai l'assurance que jamais la France ne prendrait l'initiative d'une violation du territoire helvétique. Mais l'état-major français avait de sérieuses raisons de craindre qu'il n'en soit pas de même du côté allemand. Cette violation serait aussi nuisible aux intéreêts suisses qu'aux intérêts français. Les deux pays avaient donc avantage à s'entendre sur les moyens d'y parer. Les dispositions à prendre devaient être arrêtées et préparées à l'avance, sous peine d'être caduques, en raison de la violence et de la rapidité que les Allemands apportaient à l'exécution de leurs entreprises. Je venais donc lui demander, de la part du commandant en chef français s'il acceptait que nous étudions et arrêtions ensemble ces dispositions. L'officier qui l'assistait, le colonel de Goumoëns, prenait quelques notes. Le colonel von Sprecher, qui me laissa parler sans m'interrompre, me répondit simplement qu'il ne lui appartenait pas de décider seul d'une aussi grosse question. Il allait en saisir aussitôt le Conseil fédéral et me ferait connaître sa décision sans aucun retard.

Notre second entretien eut en effet lieu le lendemain. Le gouvernement suisse acceptait notre proposition. Il demandait seulement que l'entente à intervenir demeurât verbale et très secrète. Nous nous mîmes aussitôt au travail et pûmes en quelques heures réaliser l'accord sur la ligne à occuper par la couverture suisse, sur les conditions dans lesquelles nous viendrions la renforcer en coupant au plus court. Je mis le chef d'état-major général au courant de notre plan en lui indiquant les délais dans lesquels il serait réalisable. L'étude du rendement des voies ferrées montra que certaines améliorations pouvaient aisément être apportées par l'exécution de travaux peu importants. Guitry demeura à Berne pour en arrêter le détail. Cette négociation s'était déroulée dans une atmosphère de simplicité et de confiance dont je me souviens avec une satisfaction sans mélange. Pour n'être pas signés, les accords conclus furent tenus loyalement et fidèlement. Non que l'exécution ait dû s'ensuivre puisque l'éventualité envisagée ne se produisit heureusement pas, mais dans l'exactitude de cette mesure préparatoire. Jamais cette entente ne fut sujette à des retours en arrière ou à des contestations. Je tiens à rendre hommage aux qualités de méthode, de sérieux et de conscience qui sont, pour l'officier suisse, parmi les manifestations de son patriotisme, les plus dignes d'admiration ».

Ce que le général Weygand ignorait, à cette époque, c'est qu'ensuite nous avions cherché, par souci de neutralité, de semblables contacts avec l'état-major allemand où, si on ne fait erreur. Ludendorf reçut le colonel-divisionnaire Sonderegger. Mais, pour diverses raisons, de tels pourparlers ne furent pas amorcés.

* * *

Parmi les nombreuses actions entreprises par de Reynold en faveur de l'armée, on ne saurait oublier « La gloire qui chante » dont il écrit le livret en 1915 et qui nous restitue de vieilles chansons de soldats et d'anciennes marches militaires. Représentée dès cette date dans plusieurs villes la « Gloire qui chante » fut reprise en 1940 avec le même succès.

Entre les deux guerres, de Reynold se consacre à une intense activité internationale. Il fait partie du comité de direction de «l'Institut de coopération intellectuelle » fondé à Paris en 1925 et, à ce titre, fait à Rome la connaissance de Mussolini que, par la suite, il verra plusieurs fois. Détail pittoresque et qui reflète le climat de ces rencontres: au cours d'un de ces entretiens, le puissant chef du gouvernement italien lui rappelle avoir travaillé, pendant son séjour en Suisse, comme maçon dans la propriété des Reynold, à Vinzel. En 1933, puis 1937, nouveaux voyages à Rome. En 1934, de Reynold avait écrit *L'Europe tragique* dont Mussolini lui parla longuement. En 1935 l'auteur est reçu par Salazar, au Portugal. Au début de 1940, alors qu'il préside le groupe bernois des «Amitiés belgo-suisses» il se rend à

Bruxelles où le roi Léopold III désire le voir. Long entretien sur la situation internationale. Ces quelques dates suffisent, dans leur froide énumération, à souligner l'efficacité de ses efforts, son inlassable dévouement au service de son pays et de l'Europe.

* * *

La deuxième guerre mondiale ne devait pas non plus le laisser inactif. Il se charge de plusieurs missions au profit de la Suisse dont celle qu'il effectue à Rome mérite d'être rappelée.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne attaque conjointement la Hollande, la Belgique et la France. Que va faire l'Italie, cet autre partenaire de l'Axe? Si elle entre en guerre contre la France, aux côtés de la Wehrmacht, nous devrons renforcer notre front sud alors qu'à cette époque le centre de gravité de nos forces est orienté vers le nord-est et se trouve sur une position jalonnée par Sargans - canal de la Linth - lac de Zurich - Limmat - Bâle. Bien plus, du point de vue stratégique, l'hypothèse ne doit pas être écartée de voir se réaliser la soudure des ailes italo-germaniques en territoire suisse, vers le Saint-Gothard, le Simplon ou, plus au nord, sur le Plateau. Ces préoccupations, le chef de notre S.R. a l'occasion de les exposer, un soir de mai, à Cressier où de Reynold a convié le conseiller fédéral Philippe Etter, son beau-fils le professeur Carl Burckhardt¹ et le ministre J. D. de Montenach. Il importe donc de s'informer des décisions qui vont être prises à Rome. De Reynold accepte cette délicate mission, dont on espère qu'elle sera facilitée par ses relations personnelles et confiantes avec Mussolini. Le récit de ce voyage est passionnant. Il est riche d'enseignements sur ce que le Duce pensait d'Hitler et le peuple italien de la guerre. On y relève aussi les méfaits d'une certaine presse helvétique dont un diplomate du ministère italien des affaires étrangères, qui nous veut du bien, dit à l'auteur:

¹ Ancien Haut-Commissaire de la "Société des Nations" à Danzig. 38 1963

Les Italiens en ont assez d'avoir les Allemands au Brenner. Ils ne souhaitent en aucune façon les avoir au Saint-Gothard et au Simplon. Mais le Führer est entouré de gens qui détestent la Suisse et qui lui mettent quotidiennement sous les yeux les articles violents et insultants qui paraissent contre lui dans votre presse, surtout dans les journaux socialistes. Il pourrait arriver que le Führer un jour se fâchât et décidât l'occupation de votre territoire. Dans ce cas-là, nous serions obligés d'entrer aussi chez vous, ne serait-ce que pour vous protéger (Louable intention! Réd.) Faites tout ce que vous pouvez pour éviter cet accident. Il y va de votre intérêt et du nôtre.

Mais ne déflorons pas davantage, et par d'autres citations, cet important chapitre dont nous désirons laisser au lecteur la satisfaction de découvrir les divers aspects et surtout d'en méditer les conclusions.

* * *

Après les missions politiques, une mission militaire. De Reynold, à 60 ans, prend le commandement de la «garde locale » de son village de Cressier, en attendant de devenir chef de région. Ces formations sédentaires, crées en mai 1940 dans le cadre du service territorial, ont pour mission de s'opposer, sur place, à tout acte de sabotage que pourraient entreprendre des parachutistes ennemis, des membres de ce qu'on a appelé la «5e colonne » ou d'autres détachements parvenus à l'intérieur du pays. Les pages où il évoque cette activité — au temps où régnait chez nous une épidémie « d'espionnite » — sont à la fois sérieuses et pleines d'esprit, ce qui est parfaitement conciliable, même en Suisse. Il tient son journal. On y note, à la date du 27 juin : « Ce soir premier exercice. Temps d'orage. Il tombe par moments de violentes averses. Tant pis: la patrie a besoin d'hommes fortement trempés! »

La fin de l'ouvrage est consacrée aux années consécutives à la guerre. Il nous dépeint des personnages que l'auteur a connus. Puis c'est « le retour du Fribourgeois à Fribourg ».

Comment terminer ces lignes, s'agissant de l'œuvre d'un grand écrivain, d'un patriote ardent qui n'a vu que le seul

bien de son pays, qui n'a jamais dévié d'un idéal qu'il a servi avec foi et enthousiasme? Cette conclusion, nous la demanderons à Robert de Traz qui, songeant sans doute aussi à son ami de Reynold, écrivait dans *L'homme dans le rang:* «L'important, ce n'est pas de s'émouvoir en une circonstance extraordinaire, c'est de conserver vivante son émotion. Ce n'est pas de connaître des instants exceptionnels, c'est de les traduire en fidélité et en actes. Le difficile, ce n'est pas de se donner, c'est de ne pas se reprendre ».

La vie de Gonzague de Reynold est à l'image de cette émouvante confidence. C'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre.

COLONEL-BRIG. R. MASSON